

COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 SEPTEMBRE 2013

Date de la convocation : 06/09/2013.

Date d'affichage : 06/09/2013.

L'an deux mil treize, le dix-sept septembre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Lucien LARIVÉ, Maire.

Présents : Madame LÉLU Elisabeth - 2ème Adjointe, Monsieur NOËL Gilles - 3ème Adjoint, Messieurs et Mesdames les conseillers municipaux MARCHAND Georges, DEBRY Benoît, ALEXANDRE Michel, MILLOT Christophe, BOCQUET Christiane, DURAND Marie-Thérèse.

Absents excusés :

Monsieur PICARD Daniel a donné procuration à Monsieur LARIVÉ Lucien.

Monsieur CIUDAD Sébastien a donné procuration à Monsieur NOËL Gilles.

Madame BRETON Catherine a donné procuration à Monsieur ALEXANDRE Michel.

Secrétaire de séance : Monsieur MARCHAND Georges.

Le compte rendu de la dernière séance du conseil du 23 Juillet 2013 est approuvé par l'ensemble des élus.

L'ordre du jour suivant a été adopté :

- 1 **Travaux d'aménagement du faubourg de Marcy** : approbation D.C.E.
- 2 **Château-hébergement de groupe** : subvention Fonds Parlementaire.
- 3 **Ecoles** : recrutements d'intervenants (nouveaux rythmes scolaires).
- 4 **Ecole primaire** : subvention U.S.E.P. (achat de matériel).
- 5 **R.E.S.O.** : adhésion de la Communauté de Communes du Pays Charitois.
- 6 **Eclairage public** : devis « La Bordaux ».
- 7 **Dissimulation réseaux Orange Fbg de Marcy** : convention.
- 8 **Redevances 2012-2013 occupation du domaine public** : Electricité, France Télécom, Gaz.
- 9 **Questions diverses.**

Sujets rajoutés et acceptés à l'ordre du jour :

- **Hébergement de groupes** : nouveau montage financier de l'opération.
- **Travaux distribution eau chaude et chauffage Caserne de Gendarmerie** : Avenant n° 01-groupement PAGANIE POTIER.
- **Décisions modificatives** : virements de crédits pour paiement honoraires SOCOTEC (travaux salle polyvalente).
- **Approbation de devis de voirie** : entreprises MARTIN et RAGON.
- **Vente épareuse communale** : prix de cession à fixer.

Sujet retiré à l'ordre du jour :

Travaux école primaire avenant n° 2 entreprise A.B.C.D.

EXTENSION DU MAGASIN MAXIMARCHE SCHIEVER

Mme Marie-Hélène SARRE, chef de projet, et M. Frédéric LOBBÉ, directeur du développement, ont présenté le projet d'extension du magasin Maximarché dont la superficie sera portée de 590 m² à 905 m².

Le magasin sera repeint, doté de meubles fermés, de nouveaux rayons alimentaires, d'une zone textile renforcé et d'horaires d'ouverture adaptés.

L'agrandissement du magasin bénéficiera à l'ensemble de l'offre de produits alimentaires et permettra d'augmenter de 3 200 le nombre de références.

Les travaux engagés sur les réseaux débiteront dès le 23/09/2013.

Le chantier d'extension s'ouvrira à compter du 14/10/2013 pour s'achever fin Février 2014.

1 – TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU FBG DE MARCY : **approbation D.C.E.**

Conformément à la procédure adaptée du code des marchés publics, les travaux d'aménagement du fbg de Marcy ont donné lieu à la réalisation par Nièvre Ingénierie, maître d'œuvre, d'un dossier de consultation d'entreprises (DCE) qui est approuvé par le conseil municipal.

Une réunion de présentation des travaux à effectuer associera les riverains.

2 – CHATEAU-HEBERGEMENT DE GROUPES : **modification du plan de financement**

Afin de compléter le financement des travaux d'aménagement permettant des hébergements touristiques au château, une aide financière de 10 000 € a été sollicitée auprès de M. Christian PAUL (Député), au titre des fonds parlementaires.

A été également approuvé le montage financier de l'opération prévoyant une participation de 30 % de l'Etat de 74 248 €-crédits FNADT (Contrat Pays Bourgogne Nivernaise).

3 – ECOLES-NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES : **recrutements d'intervenants et subvention à l'USEP**

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, les mardis et vendredis (dès 15 h 00), les activités périscolaires suivantes sont proposées : danse, informatique, handball, tennis de table, cuisine, bricolage, jardinage et arts plastiques.

Monsieur le Maire est autorisé à signer tous documents relatifs à la régularisation du recrutement des différents intervenants et à pourvoir à leurs rémunérations.

Ces activités périscolaires nécessiteront l'acquisition de divers matériels qui seront acquis par l'USEP qui recevra une subvention communale de 500 €.

Des propos de gratitude ont été formulés à l'égard de Mme Chantal GENTY, Directrice du groupe scolaire Rex Barrat, dont la collaboration s'est avérée déterminante lors de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires.

Monsieur le Maire rappelle que les élèves ont été accueillis dans des locaux entièrement réhabilités, à l'issue de quatre mois de travaux ayant nécessité un transfert des classes dans les locaux annexes du château. Le coût des travaux s'est élevé à 133 764,54 € TTC en partie financés par des subventions allouées par l'Etat (DETR, Fonds Parlementaires) et le Département soit un montant total de 68 313 €

4 – RESO : **Adhésion de la communauté de communes du Pays Charitois**

Le conseil municipal a accepté l'adhésion de la Communauté de Communes du Pays Charitois à l'établissement public de coopération culturelle RESO et a accepté la modification des statuts de celui-ci occasionnée par cette adhésion.

5 – ECLAIRAGE PUBLIC : **Devis « La Bordaux » et « route de Corvol »**

Le SIEEEN procédera à l'amélioration de l'éclairage public à La Bordaux et route de Corvol où les foyers pourront être coupés en hiver tout en conservant l'éclairage vers la maison de M. GERBAUD.

La participation communale représentera 50 % du coût soit 1 450,00 € HT.

Monsieur Gilles NOËL a fait le point sur l'amélioration de l'éclairage public :

- la mise en service du réseau basse tension du fbg de Marcy est survenue le 17/09/2013 (deux luminaires seront implantés après dépose des supports en béton).
- les travaux de rénovation sont achevés chemin du Châtelet, rues de la fontaine Ste Eugénie, Alfred Garcement, Rex Barrat et des Promenades.

6 – DISSIMULATION RESEAUX ORANGE DU FGD DE MARCY : **convention et proposition financière**

Une convention a été passée entre la commune et ORANGE dont le réseaux aériens de communications électroniques ont été enterrés faubourg de Marcy. ORANGE s'acquittera d'une redevance d'occupation du domaine public. La commune recevra une somme de 1 088 € au titre des prestations d'ingénierie et sera redevable d'un montant de 531,43 € .

7 – REDEVANCES OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC :
Années 2012 et 2013

Le conseil municipal a approuvé les redevances ci- dessous.

<i>Réseaux</i>	<i>2012</i>	<i>2013</i>
Electricité	189,00 €	193,00 €
France Télécom	1 747,18 €	1 806,70 €
Gaz	307,00 €	417,00 €

8 – TRAVAUX DE DISTRIBUTION EAU CHAUDE ET CHAUFFAGE
CASERNE DE GENDARMERIE :
Avenant n° 01-groupement PAGANIE POTIER

Les travaux de modification du dispositif de chauffage et d'alimentation en eau chaude de la caserne de gendarmerie, reliée à la chaufferie collective, connaissent une progression régulière. Leur achèvement est prévu pour la mi-octobre 2013.

L'installation de radiateurs « sèche-serviette » de marque ACOVA et de type ATOLL a donné lieu à un avenant d'un montant de 450,00 € HT qui sera passé avec le groupement PAGANIE POTIER.

9 - BUDGET :
Décision modificative n° 5

Le conseil municipal approuve la décision modificative n° 5 au Budget 2013 afin que la collectivité s'acquitte de la facture des honoraires de SOCOTEC concernant les travaux de la salle polyvalente (opération 233) d'un montant de 777,40 € TTC.

10 – APPROBATION DEVIS DE VOIRIE :
Entreprises MARTIN et RAGON

Ont été approuvés les devis MARTIN, relatifs à la remise en état des rues BOURGUEREAU et d'Auxerre (coût 17 641,00 € TTC) et RAGON portant sur l'arasage des accotements, le reprofilage de fossé et la réalisation de saignées sur le chemin de Pouilleux (coût 1 674,40 € TTC).

Un devis sera sollicité en vue de la réfection de la chaussée du faubourg d'Auxerre.

11 – VENTE EPAREUSE COMMUNALE : **Prix de cession à fixer**

Une épareuse hors d'usage est cédée à Monsieur Pascal RAGON moyennant la somme de 600,00 €.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Bibliothèque municipale

De nouveaux présentoirs ont été installés, ils permettent les prêts de CD et de DVD amorçant une évolution vers la médiathèque.

Local de stockage des plaquettes forestières

Le 2 Septembre 2013 a été diffusé l'avis d'appel public à la concurrence relatif à la transformation de l'ancien hangar de la gare en lieu de stockage des plaquettes forestières alimentant la chaufferie collective.

La date limite des offres a été fixée au 3 Octobre prochain.

Lycée-Professionnel – travaux effectués par la Région

La Région a investi 180 000 € dans la mise en conformité, la sécurité incendie, le désenfumage et le chauffage des ateliers.

Un abri a été construit pour le stockage du bois dans le cadre du Bac Professionnel Technicien Construction Bois (coût : 92 000 €).

Réfection du lavoir de Charlay

La réfection de la toiture et la consolidation du lavoir de Charlay ont bénéficié d'une aide financière de 5 880 € de la part de la Région Bourgogne et de 1 200 € de la part de la CAMOSINE.

Emplacement de l'ancienne décharge de Saint-Lazare

Le conseil municipal souhaite acquérir moyennant l'euro symbolique l'emplacement de l'ancienne décharge de Saint-Lazare. Cette proposition sera soumise au Conseil d'Administration de l'EHPAD « Les Petites Promenades » de Varzy lors de sa prochaine réunion.

Certificat d'économie d'énergie

En fin de séance, Monsieur Gilles NOËL a tenu à faire savoir que les travaux de la nouvelle bibliothèque ont fait l'objet de certificats d'économie d'énergie auprès du pôle national des CEE. La municipalité a ainsi valorisé 252 294 *kwh cumac** et bénéficiera en retour d'un virement bancaire de 757 €. Monsieur Gilles NOËL a souligné combien l'engagement municipal de contribuer au développement durable de la planète, se concrétisait à travers ses chantiers mettant en œuvre des matériaux à performance thermique avérée (menuiserie, isolation, chauffage ...).

** kwh cumac : unité de mesure des certificats d'économies d'énergies. Le kwh d'énergie finale cumulée et actualisée sur la durée de vie du produit (kwh d'énergie finale cumac) représente une quantité d'énergie qui aura été économisée grâce aux opérations d'économie d'énergie mises en place.*

L'ordre du jour épuisé, la séance est levée à 21 h 50 mn.

Le Maire,

Lucien LARIVÉ

Affichage : 24/09/2013.